



# LOT – CORREZE VOIE D'AVENIR

## CONCERTATION TERRITORIALE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2010

<b>Objet de la réunion</b>	<b>Date de la réunion</b>
Intégration des contributions et approbation des tracés à analyser.	Vendredi 26 mars 2010 (9h30 – 12h00) - salle des fêtes - Place des Consuls - MARTEL
<b>Rédacteurs</b>	<b>Prochaine réunion</b>
Conseil général du Lot	Lundi 31 mai 2010 (14h30 – 17h00)
Conseil général de Corrèze	Centre Technique Départemental à Brive

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
Garant de la concertation	Henri COLIN	garant.concertation@voiedavenir.fr	X		X
<b>Equipe projet</b>					
	François SANÇON	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Pascale BEAUBIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général du Lot	Hélène JUGIE	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Patrice OLIVIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Valérie LEREBOURS	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général de Corrèze	Bernard GEFFRAY		X		X
	Thierry MARCHAND		X		X
EGIS Route et Aménagement	Jean-christophe COLLIN		X		X
EGIS géotechniques	Gérard LE TOUZO			X	X
	Pierre GARNIER			X	X

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
<b>Membres des ateliers</b>					
Conseil général du Lot	Christian DELRIEU		X		X
Conseil général du Lot	Pierre DESTIC			X	X
Conseil général du Lot	André LESTRADE			X	X
Conseil général du Lot	Jean-claude REQUIER			X	X
Conseil général du Lot	Albert SALLE			X	X
Conseil général de Corrèze	Jacques DESCARGUES			X	X
Conseil général de Corrèze	Noël MARTINIE			X	X
Conseil général de Corrèze	Alain VACHER			X	X
Commune de Cavagnac	Serge GUTIERREZ		X		X
Commune de Condat	Lucienne BARRE		X		X
Commune de Cressensac	Guy LOURADOUR		X		X
Commune de Cuzance	Jean-luc LABORIE		X		X
Commune de Cazillac	Jean-pierre CHABOY		X		X
	Jean-louis PRADELLE		X		
Commune Les Quatre Routes du Lot	Raymond RISSO		X		X
Commune de Nespouls	François PATIER		X		X
	Serge SOURZAC		X		
	Jacques GILLET		X		
	Jean-pierre WATTEBLED		X		
Commune de Sarrazac	Habib FENNI		X		X
Commune de Turenne	Yves GARY			X	X
Communauté de communes des Portes du Causse	Jean-claude PESTOURIE		X		X
	Georges PAUTY		X		
Communauté de communes du Pays de Martel	Jean-claude REQUIER			X	X
	Jean-luc LABORIE		X		
Communauté de communes du Haut Quercy Dordogne	Pierre PRANGERE		X		X
	Fabienne KRUPKA		X		

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
<b>Membres des ateliers</b>					
Communauté de communes Cère et Dordogne	Francis MALLEMOUCHE		X		X
CCI de Corrèze	Anne MAMBRINI		X		X
CCI du Lot	Loïz PIERRE		X		X
Chambre agriculture du Lot	Thierry LAVERDET		X		X
	Jacques LERY		X		
Chambre agriculture de Corrèze	Pierre CHEVALIER			X	X
DDT du Lot	Jean-marie GUICHARD		X		X
DDT de Corrèze	Jean-claude PESTOURIE		X		X
DREAL Limousin	Bernard POUPELLOZ		X		X
ASF	Pierre GENQUET			X	X
Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics	Robert PARROUX		X		X
	Bernard JAUZAC		X		
Fédération des chasseurs de Corrèze	Alain CONJEAU		X		X
Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive	Patricia BROUSSOLLE			X	X
	Karine MOULIS		X		
SIMAH Groupe SOTHYS	Jean-claude DUCRUEZET			X	X
SYMAGE	Jean-claude LEYMERIGIE			X	X
Accès Cible	Serge LANSKOY		X		X
	André LAUMOND		X		
	Philippe PATTE		X		
	Jacques GARRIE		X		
Condat dans la Tourmente	Nicolas CRESPEL		X		X
	Jean-pierre TRIVIER		X		
	François LEGENDRE		X		
ADV M	Jean-pierre TRIVIER		X		X
	François LEGENDRE		X		
AICN	Richard MICHAUD			X	X
	Cathy PICARD		X		
Lot nature	Philippe TYSSANDIER			X	X

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
<b>Membres des ateliers</b>					
Turenne environnement	Antoine THIEFFRY		X		
	Joss BERGER		X		
	Roger GUEGAN		X		X
	Pierre FLANDIN-BLETY		X		
	Claude MAZE		X		
Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise	Christine LAVERDET			X	
	Bruno LUCAS		X		X
	Dominique BEX		X		
GADEL	Michel MARCHAL		X		X
	M. CABARD		X		
Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin	Vincent NICOLAS			X	X

Type	Emetteur	Version	Date
CR	CG 46	étape 2 – session 3	26 mars 2010

## La séance débute à 9h40.

Henri COLIN rappelle brièvement les éléments de la réunion du 18 mars et précise que les remarques faites lors de cette réunion ont été prises en compte par Egis pour la présentation d'aujourd'hui.

De plus, il fait part aux participants du courrier reçu cette semaine et cosigné par quelques membres des ateliers thématiques. Il a transmis ce courrier à la maîtrise d'ouvrage. Ce courrier demande la prise en compte dans les études des variantes 0 au même titre que les autres tracés, et demande également d'envisager d'inclure dans les études la liaison à la gare de Gignac.

Il informe l'assemblée que ces remarques vont être présentées et commentées par Egis.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

L'ordre du jour est d'apporter un complément de recherche sur les tracés, avec des choix qui seront proposés à l'assistance. Le but étant de fournir tous les éléments permettant de répondre aux attentes et d'éclaircir des situations qui ont fait débat la semaine précédente.

Elle souligne le problème lié à la sémantique et précise que dorénavant on parlera d'itinéraire existant et non plus de variante 0.

Les itinéraires existants seront notés, à l'identique des autres tracés, mais en tant qu'itinéraires existant donc sans aucun aménagement de la route autre que ceux possibles dans les emprises.

*Joss BERGER, Turenne environnement*

Il est dommage de ne pas envisager l'aménagement éventuel des itinéraires existants.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Il est tout à fait envisageable d'améliorer les routes d'existantes par quelques aménagements routiers légers (amélioration des accotements, dégagement de visibilité et petite rectification de virages).

Toutefois, il ne s'agit pas de faire des travaux plus conséquents (par exemple : déviation).

*François LEGENDRE, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Si aucun aménagement n'est envisagé sur les itinéraires existants, cela ne vaut pas la peine de parler de l'itinéraire existant par Martel sachant que le passage des camions y est interdit.

*Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze*

Des solutions d'aménagement en place ont déjà été toutes étudiées sans résultat. C'est pourquoi nous recherchons un nouveau tracé.

On parlera plutôt d'état 0 pour la comparaison des tracés à étudier. L'état 0 correspond à la route existante.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Le souhait n'est pas d'écarter l'analyse des itinéraires existants mais plutôt de clarifier le terme variante 0. Dorénavant, on parlera uniquement d'itinéraire existant.

En ce qui concerne l'autre point, il est important de préciser que la desserte de la gare de Gignac fait partie intégrante du projet du Parc d'Activités du Haut Quercy (PAHQ). La complémentarité avec la Voie d'avenir sera appréciée lors de la comparaison des tracés dans le cadre de l'atelier thématique socio économique -critère « desserte locale »-.

*Guy LOURADOUR, commune de Cressensac*

Si on ne prévoit pas le raccordement de la gare de Gignac à la Voie d'avenir, où va-t-on se raccorder ?

Dans la supposition du choix de tracé dans le fuseau sud, le tracé retenu passera sur la D140 arrivera sur le rond point de Cuzance ; deux choix se présenteront :

- soit les automobilistes payeront l'autoroute,
- soit les automobilistes passeront dans le bourg de Cressensac.

Il n'est pas concevable de faire traverser les poids lourds dans le bourg pour rejoindre l'autoroute A20.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Le Conseil général du Lot s'investit très fortement en tant qu'acteur dans le projet du Parc d'Activités du Haut Quercy.

L'objet de la Voie d'avenir est la liaison de bassin d'activités Biars Bretenoux à l'autoroute A20 et non la liaison au Parc d'Activités du Haut Quercy.

En aucun cas, il n'est question de minimiser l'enjeu du PAHQ mais la liaison Voie d'avenir et PAHQ relève essentiellement d'un critère.

Effectivement, si un tracé du fuseau sud venait à être retenu, il faudrait trouver une solution pour limiter les PL dans Cressensac.

*Antoine THIEFFRY, Turenne environnement*

Pour nous, la liaison du bassin d'activités Biars Bretenoux vers A20 ne doit pas forcément passer par le fuseau nord. Or, pour un certain nombre d'entre nous, le bassin d'activités Biars Bretenoux doit être relié à Brive.

Nous constatons que le diagnostic n'est pas partagé par l'ensemble des acteurs.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

La liaison par le Sud se fait par la RD807 et l'objectif de ce projet est de rejoindre l'autoroute direction Nord.

*Habib FENNI, commune de Sarrazac*

On est actuellement dans une phase d'études et non de décision. Il ne faut pas s'interdire d'étudier la variante desservant la gare de Gignac, cela ne vaut pas pour autant décision. Le but de la concertation est d'écouter et de répondre aux attentes des participants. Cela n'engagera en rien la décision future.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Je réponds non au vu de la méthode utilisée. Cela se transformerait en projet de liaison du bassin d'activités Biars Bretenoux à la gare de Gignac. L'enjeu de la Voie d'avenir n'est pas de faire aboutir ce bassin d'activités à la gare de Gignac.

*Guy LOURADOUR, commune de Cressensac*

La liaison de la gare de Gignac sera faite dans le cadre du PAHQ mais il ne faudra pas l'oublier car nous sommes actuellement bloqués pour des projets liés aux terrains, au PLU, etc...

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

L'enjeu du Parc d'Activités du Haut Quercy est entre autres de trouver des solutions de desserte et de raccordement à ce secteur.

*Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze*

Il n'est pas nécessaire d'aborder l'enjeu du fret à la gare de Gignac sachant qu'il existe tout prêt du bassin d'activités de Biars Bretenoux des voies ferroviaires.

*Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente,*

L'association a fourni des éléments cohérents avec l'approbation de personnes telles que des élus, la CCI de Corrèze et la CCI du Lot. Leur proposition est faisable et cohérente. Au lieu de s'attaquer, il faudrait pouvoir travailler en harmonie pour entre autres sauvegarder les emplois du bassin d'activités de Biars Bretenoux et ne plus parler de la problématique liée à la desserte du PAHQ qui fait perdre du temps.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Nous comprenons l'impatience des participants à voir aboutir les études.

Il est important de rappeler que les études liées à ce projet se déroulent de manière très rapide en comparaison des études faites sur des projets routiers en général.

*Serge LANSKOY, Accès cible*

Il revient sur les propos tenus par Antoine THIEFFRY, Turenne environnement.

A travers les propos des acteurs économiques et de la population, il est primordial de relier Biars à Brive. Effectivement, il n'a pas été acté au cours des précédents ateliers l'enjeu de rejoindre Brive. Si un tracé est retenu dans le fuseau sud, il est évident que les poids lourds prendront cet itinéraire. A contrario, les autres usagers n'utiliseront pas cette route et continueront de circuler sur la route existante. Il y a lieu de créer une dynamique économique et non de la fermer.

*Guy LOURADOUR, commune de Cressensac*

Il ne faut pas faire de simplification entre le bassin d'activités de Biars et Brive. Il y a d'autres bassins d'activités qui vont être créés et il ne faut pas l'oublier.

*Serge LANSKOY, Accès cible*

Effectivement mais parler d'un bassin économique qui n'existe pas et parler d'un bassin économique existant ne représente pas la même problématique, sachant que le PAHQ ne sera pas enclavé et que les possibilités de rejoindre l'autoroute sont vastes.

### **Présentation de la déviation de Condat + le tracé T3 par Jean-christophe COLLIN**

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Au sujet de la solution T3A, il faudrait créer la déviation de Condat en passage de zone inondable. Il faudrait prendre en compte la route qui passe en-dessous de Condat.

*Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente*

La déviation de Condat poserait moins de problème. Actuellement, les projets tels que l'école, l'assainissement, la salle communale sont bloqués.

Il est quand même plus facile de couper une vallée là où elle est le moins marquée, que d'aller là où elle est plus large.

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

Cela sera pris en compte au moment de la comparaison des variantes. C'est une option différente. Ce tracé T3 sera intégré aux tracés à analyser.

### **Présentation du tracé (T4b) entre le village de Murat et Paunac par Jean-christophe COLLIN**

*Serge LANSKOY, Accès cible*

Il serait opportun de connaître les distances concernées pour chaque tracé même si ces éléments doivent être connus au mois de juin.

Le tracé T4b a un intérêt et il doit être étudié.

*Jacques GARRIE, Association Condat dans la Tourmente*

Si l'on continue de rajouter des petits bouts, les délais vont être dépassés pour le mois de juin.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Pourquoi ne pas présenter le tracé plus court de 400 m qui passe au sud pour rejoindre le rond point de Gignac ?

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

Il a été souhaitable de conserver cette variante qui s'adaptait mieux à la topographie. De plus, le franchissement de la Vallée de la Doue représente une difficulté majeure.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Combien coûte un km de route ?

*Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze*

La fourchette se situe entre 1 à 2 en fonction des contraintes topographiques sans tenir compte d'ouvrages particuliers.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

L'économie pour 400 m de route ne vaut elle pas le cout d'être prise en compte ?

*Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze*

Le travail du bureau d'études Egis est de déterminer si 400 m de route ferait gagner de l'argent au même titre que 2 km de moins feront gagner du temps.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Il demande à ce que cette variante soit également étudiée.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Ce tracé T4b sera présenté lors du Comité de suivi du 9 avril prochain.

### **Présentation du tracé « RD87 » par Jean-christophe COLLIN**

*Habib FENNI, commune de Sarrazac*

Il serait souhaitable d'écarter l'option relative à la RD87 au vu de l'infaisabilité. Le choix de cette option aura pour conséquence de s'approcher du bourg de l'Hôpital St Jean où demeurent 250 habitants.

Il refuse que cette option soit étudiée par Egis.

*Serge LANSKOY, Accès cible*

Cette option pourra être à un moment donné une opportunité. Pourquoi ne pas l'étudier maintenant ? Cela éviterait d'y revenir par la suite.

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

Cette variante présente trop de difficultés ; il vaut mieux l'éliminer. De plus, multiplier les variantes à étudier deviendrait trop compliqué pour l'analyse des tracés en étape 3.

*Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement*

Il approuve les propos du maire de Sarrazac. De plus, au vu de l'état actuel de la route RD87, il se demande ce que l'on va pouvoir faire.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Si on se tient à la méthode, on exclut toute route hors fuseau.

Est-ce que cette solution hors fuseau apporte des avantages ?

Le bureau d'études Egis dit non.

*Bruno LUCAS, Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise*

Pourquoi ne pas étudier le raccordement de la RD87 au tracé T2a le long de l'autoroute ? Cela éviterait le franchissement sous l'autoroute.

*Habib FENNI, commune de Sarrazac*

La règle définie est celle de prendre le fuseau nord et le fuseau sud.

On est en train de faire des propositions alors que cette option sera écartée par la suite.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

On ne retient pas les options qui sont complètement hors fuseau. Par contre, on peut envisager de retenir des options qui sont à la marge hors fuseaux.

*Antoine THIEFFRY, Turenne environnement*

Il demande à ce que ce soit vérifié les engagements des deux collectivités vis-à-vis des deux fuseaux.

Le Conseil général de Corrèze financera t'il le fuseau sud ?

Est-ce que les deux fuseaux sont à égalité ?

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Les Conseils généraux du Lot et de la Corrèze ont signé une convention qui engage le Conseil général de la Corrèze à participer financièrement aux études à hauteur de 25 %.

*Jacques GARRIE, Association Condat dans la Tourmente*

Si l'on continue à s'embarquer sur des variantes et sous variantes, nous n'avancions pas.

*Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement*

Il tient à rappeler que le choix avait été pris en 2008 mais malheureusement, la création d'une association a retardé la mise en place du projet.

*Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente*

Nous avons décidé, en 2008, de former une association pour proposer un tracé cohérent. Nous ne sommes pas responsables du retard.

*François PATIER, commune de Nespouls*

Est-il exclu un accès à l'autoroute au travers de Pech Montat ou y a-t-il une hypothèse de travail sur l'aire de service ?

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

L'hypothèse sera étudiée avec ASF.

*François PATIER, commune de Nespouls*

On peut imaginer une arrivée sur l'autoroute sortie 57.

*Guy LOURADOUR, commune de Cressensac*

Il est demandeur d'écarter la RD87 pour les raisons suivantes :

- zones bâties du village trop proche,
- route hors fuseau,
- passage sous l'autoroute pas adapté,
- éloignement de l'autoroute.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

On peut conclure sur cet échange : on présentera en comité de suivi la teneur du débat de l'atelier et la proposition de ne pas retenir l'option de la RD87.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

Il demande de voter à main levée pour ou contre étudier la RD87.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Nous sommes réunis pour être force de proposition. Dans les ateliers thématiques, la règle n'est pas de voter mais d'apporter un débat qualitatif.

Jean-christophe COLLIN présente à titre d'information les profils en long des itinéraires existants.

Pascale BEAUBIER présente le déroulement de l'étape 3 :

- proposition d'une note A, B ou C pour chacun des critères et chacun des tracés,
- débat dans chaque atelier thématique pour arriver à un consensus, en cas de désaccord on notera les écarts.

Le Comité de suivi devrait se dérouler le 24 juin ; cette date sera confirmée ultérieurement.

*Habib FENNI, commune de Sarrazac*

Il demande à comprendre la manière dont la notation finale sera réalisée.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Il a été défini ensemble une grille avec 69 critères.

Sur l'ensemble des critères, beaucoup de critères relèvent de mesures objectives sans difficultés d'appréciation.

Toutefois, quelques critères sont subjectifs. Dans ce cas, on mesurera les écarts et on appréciera où se trouvent les désaccords. L'important est d'avoir des échanges qualitatifs.

La décision des maîtrises d'ouvrage sera prise en assemblée avec connaissance des remarques formulées lors des ateliers thématiques et des propositions faites lors du Comité de suivi.

*Joss BERGER, Turenne environnement*

Sous quelle forme sera prise en compte la consultation publique ?

Comment sera-t-elle intégrée ?

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

La maîtrise d'ouvrage a besoin des informations données en ateliers et analysera les remontées annotées dans les registres. On multiplie les actions de concertation et le choix sera laissé aux maîtrises d'ouvrage.

Il demande l'avis sur le site internet et informe que la partie « JE M'EXPRIME » sera améliorée pour récolter le maximum d'informations liées à la cartographie.

*Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente*

Est-ce que l'expression du public sera prise en compte ?

*Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze*

C'est le bilan de la concertation qui permettra entre autres d'apporter des éléments aux maîtrises d'ouvrage pour le choix définitif. C'est un travail d'analyse de l'ensemble des remarques formulées (registres, site, etc...).

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Une présentation des tracés sera faite lors des réunions publiques. Le public pourra à partir de ce moment là s'exprimer sur les registres déposés en mairie.

Les réunions publiques se dérouleront les 19 et 20 avril prochains en présence des élus, des équipes techniques et du cabinet de communication. Celui-ci sera présenté lors du prochain Comité de suivi.

*Serge LANSKOY, Accès cible*

Pour permettre un contrepoids, il souhaiterait qu'une réunion soit organisée dans la zone de Biars. Il ne comprend pas pourquoi les réunions sont organisées seulement dans les communes impactées par les fuseaux.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Il a été choisi la commune de Sarrazac car située plutôt au nord et le cinéma de Vayrac car situé plutôt au sud. Réglementairement, la maîtrise d'ouvrage se doit d'informer la population impactée par le projet ; par conséquent, ces deux communes ayant les équipements adaptés ont été choisies. Elle remercie M. FENNI d'avoir accepté de mettre la salle polyvalente de Sarrazac à disposition.

*François SANÇON, Conseil général du Lot*

Le public de la zone Est des fuseaux a tout à fait la possibilité de s'exprimer par l'intermédiaire du site internet ou de venir aux réunions publiques.

*Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette*

On connaît dorénavant les itinéraires parmi lesquels les maîtrises d'ouvrage vont choisir.

L'itinéraire le plus court entre St Michel de bannières et Nespouls est de 18.5 km.

Il a effectué un comparatif à l'aide de Mappy et demande à le projeter à l'atelier.

Projection est rapidement faite .

En l'absence d'autre observation, Henri COLIN, garant, remercie les participants et clôt la séance.

**La séance se termine à 11h30.**

Suite à une observation de l'Association de Défense de la Vallée de la Merlette, nous retirons du présent CR le tableau comparatif relevé lors de la présentation par M. CRESPEL, pour l'insérer avec ses commentaires dans la partie « contributions » du site internet.